



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

N° de la demande 2009-1311

Demande : Conversion en homologation complète sans consultation

Produit : Fuzzicide (bromure d'ammonium) – Solide

N° d'homologation : 28984

Matières actives (m. a.) : Bromure d'ammonium

N° de document de l'ARLA : 2371141

Objet de la demande

La présente demande vise à convertir l'homologation conditionnelle de Fuzzicide (bromure d'ammonium) – Solide en homologation complète. Il ne restait aucune exigence à remplir pour ce produit; la conversion en homologation complète était conditionnelle à la conversion en homologation complète de l'homologation conditionnelle de Fuzzicide (bromure d'ammonium), sa matière active de qualité technique (n° d'homologation LPA 28687; n° de demande 2009-1210).

Évaluation chimique, sanitaire, et environnementale, et évaluation de la valeur

Aucune évaluation chimique, sanitaire ou environnementale, et aucune évaluation de la valeur n'a été requise relativement à cette demande, car aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques ni au profil d'emploi.

Conclusion

L'ARLA a évalué la présente demande et elle a jugé que les renseignements sont suffisants pour appuyer la conversion de l'homologation conditionnelle de Fuzzicide (bromure d'ammonium) en homologation complète.

References

None

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.